

Henné Indigo et Compagnie

Des plantes pour colorer, laver et soigner les cheveux



AVANT DE PASSER AUX COLORATIONS VEGETALES

Réfléchissez bien avant de vous lancer car il est parfois difficile de faire machine arrière.

Le henné est tenace et vous garderez longtemps des reflets cuivrés... On peut bien éclaircir par la suite mais de là à retrouver sa couleur naturelle si elle était par exemple blonde...

De même, l'indigo, sur cheveux "normaux", se fixe assez vite et cela peut -être difficile de le faire dégorger.

Enfin, on me demande parfois s'il faut "détoxiner" les cheveux avant de passer aux colorations végétales. Je pense que c'est rarement nécessaire... Le seul intérêt à mes yeux d'une détoxination est pour celles qui voudraient une couleur pas trop "flashy" sur les longueurs en cas de longueurs colorées chimiquement. En effet, les cheveux décolorés prennent souvent plus facilement la couleur du henné ce qui peut donner une couleur franchement rouge sur les longueurs décolorées et des racines de couleur différente (reflets roux ou rouges sur racines foncées et cheveux roux sur racines blondes) Par contre, pour ce qui est de "nettoyer" les cheveux, le henné et les autres poudres s'en chargeront. Il est à mon avis inutile d'acheter des pots de produits "détoxifiants" qui coûtent de plus très cher... Si vous souhaitez détoxifier vos cheveux, de toute façon, vous pouvez très bien préparer un masque maison avec de l'argile verte concassée ou toute prête et de l'eau.

QUELLE QUANTITE DE POUDRE?

Il faut compter (pour tout recouvrir comme si on mettait de la crème sur un gâteau):

- 100 g pour des cheveux courts
- 200 g pour des cheveux aux épaules
- 300 g pour des cheveux dans le dos
- 75g si on ne fait que les racines

CONSERVATION DES POUDRES

Il vaut mieux les conserver dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

Le henné préparé peut être congelé. Certaines aiment le congeler puis le décongeler pour obtenir des tons encore plus rouges.

L'indigo et le katam préparés ne se conservent pas...